

Tous ensemble, partageons notre ambition pour le football de haut niveau et la réussite scolaire !

DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL / FUTSAL
Année scolaire 2023-2024



Minimes promotion 2022-2023

Catégories d'âge pour la rentrée 2023 : (U11-U13-U15) : 2009 à 2013
Scolarisés de la 6^e à la 3^e

Responsable pédagogique :

Hervé GONNET,
professeur d'EPS certifié, coordonnateur, suivi scolaire.

Responsable technique :

Alain DECRUZ,
entraîneur titulaire du BE 1er degré,

Intervenants au niveau des séances :

Alain DECRUZ, des éducateurs des clubs partenaires, ainsi que le professeur d'EPS coordonnateur pour les séances spécifiques de motricité et de préparation physique générale.

Une triple exigence : ① Réussir son parcours scolaire au collège.

② Pratiquer une activité sportive régulière, adaptée au rythme scolaire et à ses capacités (3 séances d'entraînement par semaine + 1 à 2 séances d'UNSS hebdomadaires).

③ Vivre une expérience en internat : vivre ensemble et rythmes collectifs.

Section sportive scolaire football du collège Bédier

Présentation :

Ouverte en septembre 1989 pour les 4^e 3^e et puis en septembre 2005 pour les 6^e 5^e, la section sportive du collège Joseph Bédier est la seule au niveau national à s'être qualifiée 9 fois au Championnat de France de Futsal (2009-2014) et 2017 (5^e), pour un titre de **championne de France 2018 et vice championne de France 2022**.

Elle a pour objectif de préparer de jeunes sportifs à vivre pleinement leur passion pour le football, tout en étant dans les meilleures conditions pour réussir leur parcours scolaire. Il est nécessaire que les candidats à cette section possèdent les qualités leur permettant de mener de front leur scolarité et une pratique sportive exigeante : aptitudes scolaires et sportives, volonté au travail, résistance physique et bien sûr de très bonnes dispositions techniques.

Aussi, présenter sa candidature à cette section doit être un **choix mûrement réfléchi** en fonction des qualités requises qui permettront de mener de front études et pratique sportive football dans le cadre **de l'internat**.

Horaires :

Enseignement général : 26 heures + éventuellement latin

Etudes encadrées en soirée (devoirs, recherches, leçons) : environ 4,5 heures / semaine

Enseignement du football/futsal : 3 entraînements, soit 6 heures dont 2 heures sur l'emploi du temps pour les 6^e et 5^e

Association sportive / UNSS : entraînements et compétitions le mercredi après-midi

Montant de la pension : 1 400 € (tarif année civile 2023).

Toute admission à la section sportive foot **entraîne automatiquement l'admission à l'internat** (sauf pour les enfants relevant du secteur).

En acceptant l'inscription à l'internat, les parents **s'engagent à venir chercher de jour comme de nuit leur enfant en cas de maladie**.

Recrutement :

Fille, garçon, obligatoirement licencié(e) à la rentrée scolaire 2023. Une demande de dérogation doit être formulée lorsque votre enfant n'est pas du secteur de recrutement du collège Bédier (voir annexe « dérogation » page 6).

Aptitude physique :

- Faire compléter la « **fiche médicale** » par un médecin spécialisé en médecine du sport (**un certificat établi par un médecin généraliste n'est pas suffisant**) : document à **rendre sous pli cacheté**, destiné à l'infirmière du collège

**L'INSCRIPTION À LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL EST RÉVISABLE CHAQUE ANNÉE
AU VU DES RÉSULTATS SPORTIFS OU SCOLAIRES**

FICHE DE CANDIDATURE A L'ENTREE EN SECTION SPORTIVE FOOTBALL année scolaire 2023-2024

Nom et prénom de l'élève :

Date et lieu de naissance :

Nom et prénom du responsable de l'élève :

Adresse :

N° téléphone fixe : Portable :

Mail :@.....

Etablissement scolaire en 2022-2023 : Classe :

Pour tous les niveaux : Langue Vivante 1 : Anglais obligatoire et enseignement facultatif Chant Chorale

Candidature pour une entrée en 5^e : Langue vivante 2 : Espagnol Italien

Enseignement facultatif : Latin Chant Chorale

Candidature pour une entrée en 4^e : Langue vivante 2 : Espagnol Italien Allemand (CNED)

Enseignement facultatif : Latin Chant Chorale

Candidature pour une entrée en 3^e : Langue vivante 2 : Espagnol Italien Allemand (CNED)

Enseignement facultatif : Latin Chant Chorale

Régime : Interne (*Obligatoire pour les élèves inscrits en section sportive, sauf les enfants relevant du secteur*)

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

Nom et adresse du Club :

Poste occupé sur le terrain :

Pied préférentiel :

Participation aux actions de détection organisées par le district :

Stages Comité

Stages Ligue :

AVIS DE L'ENTRAINEUR du club sur le candidat (valeur technique, sens du jeu, esprit d'équipe, comportement...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date : Nom de l'entraîneur : Signature de l'entraîneur :

Téléphone de l'entraîneur :

Je désire que mon enfant participe aux journées de sélection pour l'entrée en section sportive football.

Date :

Signature des Parents

*Photo
récente
obligatoire*

**OBLIGATOIRE : Visa et cachet du Chef d'Etablissement de l'établissement scolaire
fréquenté à la date de l'inscription**

**FICHE MEDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITE EN
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
COLLEGE JOSEPH BEDIER**
(Année scolaire 2023-2024)

Nom	Discipline pratiquée : Football
Prénom	
Domicile	Nombre d'heures : 6 h + compétition
	Surclassement oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Date de naissance	
Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)	
Examen pulmonaire	
ECG de repos (à réaliser sur avis du médecin) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Evaluation de la croissance et de la maturation : Examen morpho-statique et anthropométrique Maturation pubertaire (critères de Tanner)	
Plis cutanés	
Examen de l'appareil locomoteur	
Examen podologique	
Examen dentaire	
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)	
Dépistage des troubles visuels	
Dépistage des troubles auditifs	
Autres (abdomen, etc.)	
Bilan des vaccinations	
Conseils diététiques (si besoin)	
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)	

A remettre sous pli cacheté à l'attention de l'infirmière scolaire du collège Bédier

Qui doit demander une dérogation ?

- ✓ uniquement les parents des élèves **ne relevant pas du secteur** de recrutement du collège Bédier.

Quel motif pour la demande ?

- ✓ pour une section sportive scolaire, cocher « parcours scolaire particulier ». (Ce motif n'est pas prioritaire pour les services de la DSDEN, classé seulement 6^e sur 7)

Calendrier : Pour tous les élèves, informer dans les plus brefs délais leur établissement scolaire actuel (école ou collège) de leur projet de candidater à la section scolaire sportive du collège et des démarches à réaliser concernant la demande de dérogation

- ✓ **pour l'entrée en 6^e, élèves drômois**
 - Les formulaires sont remis par le directeur de l'école primaire qui saisira la demande en ligne. **Nous transmettre une copie de la demande de dérogation**
- ✓ **l'entrée en 6^e, élèves hors Drôme**
 - Les volets 1 et 2 de « la fiche de liaison en vue de l'affectation en 6^e » vous seront transmis par nos soins ultérieurement lorsqu'ils seront disponibles sur le site de la DSDEN de la Drôme : <http://www.ac-grenoble.fr/dsden26> , rubrique scolarisation - votre enfant entre au collège - entrée en 6^{ème} .
Vous devrez envoyer le dossier à la : DSDEN de la Drôme – service scolarité – Place Louis Cardonnel – 26000 VALENCE **Nous transmettre une copie**
- ✓ **pour les autres niveaux**
 - **Demande à réaliser dans le collège fréquenté en 2022/2023** qui effectuera la demande auprès des services de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. **Nous transmettre une copie**

Résultats seront accessibles **mi- juin 2023**.

IMPORTANT : Vous ne pouvez faire qu'une seule demande de dérogation.
Toute demande déposée hors délai ne sera pas instruite par les services de la DSDEN

RAPPELS ADMISSION

- 1) A partir du 30 mai, suivant les tests de sélection, vous recevrez une réponse par mail indiquant que la candidature de votre enfant est retenue en liste principale, en liste complémentaire ou non retenue.
- 2) **Une candidature retenue ne signifie pas acceptation de la demande de dérogation.**
- 3) En cas de candidature retenue en liste principale ou complémentaire, vous devrez impérativement **confirmer par écrit (mail ou courrier)** que vous inscrirez votre enfant au collège si la dérogation est acceptée par Monsieur le directeur académique.
- 4) Si votre enfant n'est pas retenu, ou si vous ne souhaitez plus inscrire votre enfant à la section sportive malgré sa sélection réussie, vous contacterez par écrit la DSDEN pour les informer de votre abandon de demande de dérogation.
- 5) Si votre enfant n'est pas retenu, et/ou n'obtient pas de réponse positive à la demande de dérogation, l'inscription se fait dans le collège de secteur.